SNUDI FO 81

Protection de l'enfance : des moyens, pas des questionnaires !
Questionnaires VSS : derrière le dispositif, quelles réalités pour les PsyEN ?

Réunion d'information syndicale nationale en visio pour les PsyEN
jeudi 26 novembre à 18h.
(lien ICI)

Chers collègues,

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) et la protection des enfants sont des enjeux essentiels. Tous les personnels de l'Education Nationale sont profondément attachés à cette mission. Ils sont quotidiennement confrontés à des situations qui nécessitent écoute, vigilance, protection et accompagnement.

Mais précisément parce que la protection des enfants est une question extrêmement grave, **elle ne peut pas être traitée par une réponse administrative** consistant à généraliser un questionnaire sans garantir les moyens humains indispensables à son exploitation.

La FNEC FP-FO a voté contre le décret instaurant ces questionnaires lors du CSE du 1er octobre. Ce dispositif soulève de nombreuses interrogations, tant sur son efficacité que sur ses conditions de mise en œuvre.

La parole d'un enfant victime de violences ne se programme pas ! Un questionnaire proposé en classe ne garantit ni une libération de la parole, ni un accueil adapté, ni une prise en charge effective. Comment recueillir une révélation dans des conditions sécurisantes et garantir ensuite un accompagnement, alors que les services de l'Éducation nationale et de la protection de l'enfance manquent déjà cruellement de moyens ?

PsyEN EDA : une nouvelle mission qui risque de désorganiser encore davantage notre travail !

Le décret prévoit la participation notamment d'un PsyEN, aux côtés d'un enseignant et d'autres professionnels concernés, à la passation des questionnaires, à l'analyse des réponses et au suivi des situations révélées.

Pour les PsyEN EDA, c'est une **nouvelle charge considérable** qui s'ajoute à des missions déjà impossibles à assurer pleinement : bilans, suivis psychologiques, équipes éducatives, ESS, urgences, dossiers MDPH… Dans le Tarn, comme ailleurs, les secteurs étendus, les déplacements et le manque de postes rendent cette organisation particulièrement préoccupante.

Les psyEN ne peuvent pas abandonner leurs missions habituelles pour répondre à une campagne de questionnaires. Ils doivent continuer à assurer le suivi des situations dont ils ont la responsabilité et pour lesquelles ils peinent déjà par manque de moyens !

Échangeons ensemble : nos missions et nos conditions de travail sont en jeu !

Le SNUDI-FO organise une réunion d'information syndicale nationale en visioconférence à destination des PsyEN : jeudi 26 novembre 2026 à 18h.

Cette réunion sera l'occasion de :

- comprendre les conséquences concrètes du dispositif VSS ;
- échanger sur les questions déontologiques et les responsabilités des PsyEN ;
- faire entendre les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- défendre nos missions et porter nos revendications : recrutements, limitation des secteurs, postes de remplacement, formations et supervision.

Que vous soyez syndiqués ou non, votre participation compte !

Lien de connexion Zoom
: https://us02web.zoom.us/j/84215596563?pwd=dG0kub0PPICbaotOUBdsVV3KDE4Dfj.1

N'hésitez pas à relayer cette invitation auprès de vos collègues PsyEN, notamment par l'intermédiaire des RASED.

Protéger les enfants nécessite des professionnels disponibles, formés et en nombre suffisant,

pas une accumulation de missions sur des personnels déjà débordés !